Vol. XXXVII — Saint-Boniface, Manitoba, 25 Mars 1908. — No. 20

ABONNEMENT
Canada.......................$1.00 par année
Etats-Unis.................. 1.50 "
Etranger (compris le port)..... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne...............12 cents
Chaque insertion subséquente......... 6 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
est publié et imprimé
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA.
Saint-Boniface, Manitoba.

LA MORUE
(POÉSIE DU CARÊME)

La morue : un poisson séché,
Banal et même un peu vulgaire,
Qu'un délicat ne prise guère,
Et qu'on nous vend très bon marché

Cependant, au loin l'ont cherché
Dans une pêche meurtrière,
Helas ! presqu'autant qu'une guerre,
Les pauvres gens qui l'ont pêché.

Et quoique la morue, en somme,
En dépit de son air secot,
Soit excellente avec des pommes.

Je trouve bien trop cher l'écot,
Quand je pense que ce fricot,
Coûta l'existence à des hommes !

HENRI SECOND.

La Flotte Americaine

Comme tout s'arrange bien !

La flotte américaine que le président Roosevelt a fait passer bruyamment de l'Atlantique au Pacifique il y a quelques mois, et qui devait, dans la pensée de tous, décharger des boulets contre les Japonais, est en train de visiter amicalement le Japon.

Le gouvernement du Mikado a, en effet, invité cette flotte à se rendre au Japon pour y être fêtée.

Le gouvernement américain a répondu affirmativement à la courtoisie des Orientaux.

Les Japonais exhiberont, eux aussi, leurs superbes vaisseaux de guerre ; et l'on fraternisera.

Voilà comment les deux flottes qui devaient s'entre-détruire feront simultanément gronder leurs canons dans de grandes réjouissances, et comment le génie des amiraux rivaux, au lieu d'éclater dans de formidables conceptions stratégiques, devra se contenter de pétiller sous les douces fumées du champagne !

Les Finances du Japon

La situation financière du Japon est particulièrement critique, parce que le contribuable japonais surporte déjà des charges tellement lourdes qu'il en est écrasé et que tout surcroit d'impôts est impossible.

Les dépenses prévues au budget du japon pour l'exercice 1907-1908 se montent à 1,490,418,000 francs soit à 32 fr, 55 par tête d'habitant.

La population comprennant uns forte proportion de femmes, d'enfants et de vieillards, qui ne contribuent pas aux impôts, et la moyenne du nombre des membres de chaque famille étant evaluée à cinq individus, on peut estimer la charge qui incombe annuellement à chaque chef de famille à 1 2 fr, 55 centimes.

D'autre part on évalue le revenu moyen des chefs de famille à 774 francs par an ; dans ces conditions, leur part contributive aux dépenses nationales dépasse 20 pour cent de leur revenu: or les économistes les plus renommés considèrent que des impôts dépassent 10 pour cent des revenus sont excessifs.

Les Japonais supportent des impôts plus lourds qu'aucun peuple et ce qui rend le contribuable japonais plus difficilement compressible, c'est que les salaires sont plus bas que dans les autres pays.

D'autre part l'emprunt a ses limites. Pour une nouvelle guerre il ne trouverait pas les fonds nécessaires. Et l'argent est le nerf de la guerre; c'est incontestable. Aussi, est-ce à tort que l'on prête au Japon des intentions hostiles à l'endroit des autres puissances: il sait fort bien qu'il pourrait donner un premier coup dans une guerre, mais qu'il ne pourrait pas la supporter longtemps.

Le General Stoessel

On sait que le défenseur de Port Arthur contre les armées japonaises avait été condamné à mort, pour *lâcheté et trahison*. Le Czar de Russie a commué la peine capitale en une réclusion de dix ans dans une forteresse.

Le général Stoessel a donc pris, vendredi, le chemin de la prison.

Il est probable que ce soldat préférerait la mort à l'ignominie de son incarcération.

Singulière transformation tout de même ! Celui que le monde, ému, épouvanté, saluait il y a deux ans, comme un héros de grande stature, n'est plus, au dire d'un tribunal militaire, qu'un lâche et un traître !

Le vainqueur de Stoessel avait pourtant rendu lui-même un hommage éclatant au courage dramatique du général russe ! Et les dizaines de milliers de Japonais que la mitraille a fait tomber sous les murs de Port Arthur étaient pourtant les victimes d'une héroique artillerie lancée de l'intérieur de la fortesesse.

Ceux qui aiment la valeur, l'intrépidité, le patriotisme, avaient une idole.

Un tribunal déclare que l'idole n'est pas digne de culte.

Le monde est-il en présence d'un méfait politique ou d'une condamnation méritée ?

Le President Fallieres

Londres, 18.—La visite du président de la république française en Angleterre est considérée comme un fait probant de l'entente anglo-française. Cette visite coïncidera avec l'ouverture de l'exposition Franco-anglaise qui sera faite par le roi Edouard et le président Fallières.

Rudyard Kipling

Le célèbre écrivain anglais écrit dans le *Collier* des lettres très intéressantes sur son récent voyage au Canada.

Ses réflexions et ses saillies sur le tempérament canadien dénotent un esprit observateur et primesautier, fort connu du reste.

Kipling a justement remarqué nos *canadian clubs* dans toutes les villes importantes.

Il en augure beaucoup de bien pour le pays parceque ces clubs groupent, pour des conférences généralement très instructives, les meilleurs éléments de nos populations des villes.

Petites causes

Toronto, 19.—Le secrétaire de l'Association des Manufacturiers Canadiens a envoyé à tous les premiers ministres provinciaux de la Puissance une lettre leur demandant de faciliter l'enregistrement de la quantité de neige et de pluie tombée dans toutes les parties du pays. L'objet de cet enregistrement est de se rentre compte de l'influence exercée sur les pouvoirs d'eau par la pluie et la neige. On affirme que de grandes dépenses d'argent faites pour l'exploitation de pouvoirs d'eau d'après des données insuffisantes ont eu pour résultat des pertes très considérables.

MENUS PROPOS

—Sur le point de mourir, un brave homme fait venir son notaire pour faire son testament Il hésite avant de commencer la dictée, il est fort embarrassé, car il n'a jamais eu pendant son existence, l'occasion de prendre une initiative : c'est un être passif qui a toujours subi l'ascendant de quelqu'un et s'est fait mener par le bout du nez. " Enfin, se décidant, avec un effort.

—Ecrivez, dit-il, : ceci est ma "première" volonté !

Le Manitoba.

MERCREDI, 25 MARS 1908

13eme ANNIVERSAIRE

De l'Elevation a l'Episcopat de Mgr l'Archeveque.

Les fêtes anniversaires du sacre de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque ont été moins longues qu'à l'ordinaire, mais elles n'en avaient pas moins pour cela un grand cachet de respect et de sincère affection pour notre premier pasteur.

La grand'messe d'actions de grâces mercredi matin, à la cathédrale, a été très solennelle. Le clergé entourait a Grandeur ; la nef était remplie comme aux offices du dimanche. Le sermon du jour a été fait par le R. P. Portelance O.M.I. ; l'éloquent curé de la paroisse du Sacré-Cœur a débuté par un hommage au chef de l'archidiocèse, puis il a ensuite parlé sur saint Joseph. Tous ont admiré ce discours, de forme et de fond remarquable.

La partie musicale était sous l'habile direction du professeur Salé.

• • •

Dimanche, immédiatement après la messe, les sociétés de secours mutuel de la ville se sont rendues en corps au palais archiépiscopal, où elles ont présenté leurs respects à Sa Grandeur. M. J. A. Marion, président de l'A. C. B. M., avait été chargé de lire l'adresse des sociétaires. Il s'acquitta de sa tâche avec honneur. L'adresse de M. Marion réitérait à Mgr l'Archevêque le dévouement des Sociétés envers l'Eglise de Saint-Boniface et son chef, puis elle proclamait la nécessité pour les catholiques de se grouper tous les jours davantage afin de lutter avec succès contre les nombreuses associations hostiles à nos croyances.

Mgr l'Archevêque fit une réponse très sympathique à cette démarche des sociétés catholiques de la ville. Sa Grandeur appuya sur plusieurs points très justes de l'adresse de M. Marion; Mgr recommanda aussi la future cathédrale aux sollicitudes et à la libéralité de la population.

Tous les sociétaires défilèrent devant sa Grandeur et baisèrent sa bague avant de se retirer. Mgr Dugas, le R. P. Dandurand O.M.I., M. l'abbé Paré, M. l'abbé Bernard, M. l'abbé l'Abbé étaient présents aux salons.

• • •

Nous n'avons pas beaucoup d'espace à notre disposition, mais nous ne voulons pas oublier de mentionner la belle et grande séance donnée le 19 au soir par les élèves de l'Académie Sainte-Marie de Winnipeg. Un drame surtout nous y a intéressés, parce qu'il était en français : *L'aube de Pâques.*

Aux Révérendes Sœurs et à leurs élèves, nous offrons des félicitations pour cette séance où la déclamation, le chant et la musique étaient de qualité supérieure.

L'Immigration et ses consequences

Elle sera considérable cette année.—Le mouvement est déjà commencé.

Nous annoncions mercredi l'arrivée, d'un seul coup, de cinq-cents immigrants anglais. Il en arrive tous les jours des Etats-Unis : à tel point que les compagnies de chemins de fer tiennent en ce moment à Chicago des conférences en vue d'établir l'uniformité des tarifs de passage sur toutes les lignes.

Une maison de Winnipeg s'occupant d'immeubles achetait, la semaine dernière 90,000 acres de terrain dans l'Alberta pour y établir des cultivateurs américains

De nombreuses délégations visitent le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Si la récolte est satisfaisante cet automne, on peut s'attendre à un afflux de peuples comme peut-être nous n'en avons pas encore eue dans le passé.

L'ouest canadien est immense ; mais du train dont vont les choses, il sera colonisé avant que bien des années ne s'écoulent.

Bientôt tous ces nouveaux venus, fils de la libre Amérique ou habitants de l'Europe, seront des électeurs.

Qu'adviendra-t-il alors de l'élement catholique et français dans ce bariolage de populations diverses !

Un problème d'équilibre et de préservation nationale s'impose.

Il est urgent pour tous les véritables amis de l'ordre au Canada d'orienter ces immigrants vers la véritable doctrine constitutionnelle, vers des idées de tolérance et de justice ; il est surtout urgent pour l'élément français de se mettre en état de ne pas perdre ses positions acquises et de ne pas laisser entamer ses institutions par les idées qui pourraient naître de situations nouvelles.

Plus on observe l'évolution française dans l'Ouest plus on se convainct que nous devons compter surtout sur nous-mêmes.

Toutes nos campagnes de colonisation aux Etats-Unis et dans la province de Québec ont donné, au total, de minces résultats. Ce qui nous a sauvés depuis une dizaine d'années, c'est la stratégie très réelle avec laquelle on a établi ça et là des colonies françaises.

Nos vieilles paroisses se sont faites colonisatrices à leur tour ; elles ont créé des avant-postes nombreux dans toutes les directions. Au Manitoba, seul, nous aurions, avec de l'union, le contrôle d'une dizaine de collèges électoraux. Dans les autres provinces, nos positions nous permettraient aussi de tenir en laisse bien des députés.

Encore une fois, puisque ce problème de notre existence se complique des hazards d'une forte population étrangère, soyons plus unis que jamais.

Amendements a l'Acte Electoral

Les amendements que le gouvernement fédéral va infliger à l'Acte des élections de la Puissance appellent une censure catégorique.

On place virtuellement le Manitoba et la Colombie Anglaise --deux provinces conservatrices—sur un pied différent des autres provinces canadiennes. Ce bill traduit la crainte que le gouvernement ne pourra remporter la victoire sur ses mérites, et qu'il y a quelque part la détermination de voler les élections si c'est possible.

Le gouvernement fédéral présente au parlement une loi qui fera fi du secret électoral ; on pourra contrôler tous ceux qui sont accessibles à l'intimidation ou à la corruption.

Ce sera le devoir des provinces du Manitoba et de la Colombie Anglaise de prouver qu'on ne saurait ni les intimider ni les corrompre.

Le gouvernement se propose de légaliser par un acte du parlement les faits qui sont à la charge des *artistes* de la *thin red line.*

C'est ce coup d'audace qui nous a valu le douteux avantage d'avoir M. J. E. Cyr comme député-muet au Parlement canadien depuis quatre ans.

Le gouvernement croit vraiment le peuple capable de gober les pires énormités. Mais il est douteux que cette fois-ci la tentative réussisse.

Nous expliquerons les amendements à l'Acte Electoral mercredi prochain.

Notre Bureau de Poste

Il y a quelque temps nous avons respectueusement invité M. Cyr à s'occuper un peu de notre futur bureau de poste, commencé il y a............mon Dieu, depuis les dernières élections !

Le député de Provencher n'a pas jugé à propos, évidemment, de s'occuper de notre requête.

Nous sommes cependant bien certains d'être en cela les interprêtes fidèles de tout le monde, *de tous les électeurs*, si l'expression peut devenir plus pressante pour l'oreille assez dure de M. Cyr.

Les estimés fédéraux ne mentionnent pas d'octrois à Saint-Boniface, cette année. Nous espérons bien que cela ne veut pas dire nouveau retard dans l'achèvement de cette bâtisse.

Encore une fois le bureau de poste actuel est une disgrâce pour notre ville ; les employés s'y trouvent mal à l'aise ; et le public aussi.

Nous ne comprenons pas l'inertie du député de Provencher.

A moins que le monsieur attende l'approche immédiate des élections avant de nous ouvrir le nouvel édifice.

Le Pont du Transcontinental

Nous applaudissons de tout cœur à l'initiative de notre conseil de ville, qui tente de faire un pont de trafic général du pont que le Transcontinental est en voie de jeter sur la rivière, vis-à-vis la rue Lombard.

Un comité composé de Son Honneur le Maire Bleau, de MM. les Conseillers Gauvin, Marion et Bailey a discuté la chose avec les autorités municipales de Winnipeg vendredi dernier.

Nous espérons que le gouvernement fédéral et la Commission du Transcontinental feront tout leur possible pour accommoder en ceci les deux villes.

M. Morse, le vice-président du Grand-Tronc-Pacifique, paraît favorable au projet.

Un pont construit exclusivement pour les convois du Transcontinental serait vu avec défaveur par Winnipeg et Saint-Boniface, qui ont été taillées et déchiquetées sans profit depuis quelques années au bénéfice des grandes compagnies de chemins de fer.

Un pont, frappant en plein centre commercial de Winnipeg, et qui compterait un espace pour les voitures, et pour le tramway, et qui aurait en outre une passerelle pour les piétons, contribuerait puissamment au progrès des deux villes.

Nous souhaitons vivement que ceci soit compris par ceux qui ont le pouvoir de nous obliger aujourd'hui et qui demain peut-être pétitionneront les autorités municipales en vue d'en obtenir des faveurs.

Club Conservateur Francais de -- Winnipeg --

Le club conservateur francais de Winnipeg conviait ses membres à un concert-boucane, lundi soir, dans les salles Maw. L'assistance a été nombreuse et enthousiaste.

L'hon. M. Rogers, MM. J. Bernier, M.PP., A. Bénard, M.P.P., J. B. Lauzon, M.P.P., F. X. Joubert, etc. adressèrent la parole. Un orchestre de talent a fait de la musique.

M. Cardinal, le digne président du club, est très satisfait de la soirée ; il augure beaucoup de bons résultats de l'organisation conservatrice actuellement en cours au sein de la population française de Winnipeg.

Nous encourageons nos amis à continuer cette organisation, systématiquement, persévéramment, et ils auront vite raison des libéraux français de Winnipeg, dont la mine n'est pas des plus vaillantes en ce moment !

Il faut que par le vote français, les prochaines élections fédérales soient la répétition de ce que furent es élections provinciales, il y a un an.

Un Feuilleton

L'autre journal politique de Saint-Boniface publie en ce moment un feuilleton qui appelle une protestation. On nous a mis sous les yeux un passage carrément révoltant.

Nous ne croyons pas que le genre pornographique puisse aller beaucoup plus loin.

Quand on sert une clientèle honorable, on ne lui donne pas de pareils rebuts.

Pardon de l'expression, mais l'individu qui a bafouillé ce roman est un authentique et sale cochon !

Quant au rédacteur du journal, il est libre de choisir dans le domaine des mots analogues, celui qui lui conviendrait le mieux.

L'Hon. M. Greenway

Il a été question de l'Hon. M. Greenway comme membre de la Commission des Chemins de Fer.

Plus tard : L'hon juge Mabee, d'Ontario, a été appelé vendredi, à succéder à l'hon. juge Killam.

Le Premier Ministre du Manitoba

St-Louis, 18—L'honorable R. P. Roblin, premier ministre et ministre de l'agriculture du Manitoba était de passage à St-Louis avant hier. Il se rend dans l'Oklahoma et dans le Texas pour une courte vacance après les travaux d'une longue et laborieuse session. En parlant de l'agriculture dans l'Ouest du Canada il a dit : que les prairies des provinces du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan étaient prêtes à recevoir 20,000-000 d'américains aussi vite que les convois de chemins de fer étaient capables de les transporter. Il y a dix ans trois provinces avaient une population d'à peine 40,000, maintenant elle dépasse le million.

M. Emmerson

Le "Mail" ne peut croire que le gouvernement fédéral songe à nommer M. Emmerson membre de la Commission des chemins de fer.

"Lorsqu'il est sorti du cabinet, dit-il, M. Emmerson a promis de reprendre son portefeuille quand il aurait fait taire les bruits qui circulaient sur son compte.

Il n'a pas obtenu des tribunaux la revendication de son honneur. Et on lui confierait aujourd'hui un poste confiance dans la Commission des chemins de fer !"

Le confrère torontonien ajoute que la nomination de M. Emmerson serait le résultat d'un marché pour faire entrer M. Robinson dans l'arène fédérale et qu'une transaction de cette nature est plus que scandaleuse.

M. l'Abbe Cloutier

Il y avait jeudi soir, au Couvent de Saint-Norbert une séance d'honneur offerte à M. l'abbé Cloutier, le curé de la paroisse.

Mgr l'Archevêque était présent à la fête avec plusieurs membres du clergé.

Un bon nombre de personnes de Saint-Boniface, parmi lesquelles Son Honneur le Maire Bleau M. Joseph Bernier, M. P. P avaient aussi tenu à se rendre à Saint-Norbert pour témoigner de leur estime envers ce digne prêtre.

La séance a été un succès complet ; les révérendes Sœurs Grises avaient préparé leurs élèves a merveille.

Des discours ont été prononcés par Mgr l'Archevêque et M. l'abbé Cloutier.

C'était chose difficile que de succéder à un homme comme feu Mgr Ritchot ; plus le temps avance, plus M. l'abbé Cloutier montre ses aptitudes exceptionnelles d'administrateur en même temps que celles de pasteur dévoué. Le curé de Saint-Norbert dote sa paroisse d'œuvres durables et il parfait celles que son prédécesseur avait fondées.

PROGRAMME

Ouverture: Grand Chœur: Aurore et Crépuscule.
Dialogue: Hommage de Fête
Monologue: Deux Petites Voyag uses.
Piano Duo: Pièce Romantique. Chaminade
Monologue: J'ai choisi ma Carrière.
Recitation comique. En Cour de Justice. Par les Garçons.
Causerie entre l'Oiseau, la Fleur et le Brin d'Herbe.
Chant: Les Batelières.
Monologue: Le Petit Marseillais.
Vaudeville: Paquita ou la Petite Bohémienne.
Scène Lyrique: Les Refrains des Grands'mères.
Fanfare: The Song of the Soldiers.
Piano Duo: Silent Wishes.

LE DRAPEAU DE CARILLON

Piano Duo: La Polonaise.

ADRESSES

God Save The King.

Paroisse du Sacre-Coeur

Le Révérend Père Portelance a donné une fois de plus une preuve de son attachement à sa jeune paroisse du Sacré-Cœur de Winnipeg par une retraite prêchée par les Révérends Pères Oblats Lacasse et Jaslier.

L'appel fait aux paroissiens n'a pas été vain ; les différents exercices ont été bien suivis et dimanche dernier plusieurs démonstrations religieuses ont clôturé cette bonne retraite.

A huit heures du matin, les membres du cercle, conformément à leurs statuts, ont fait la communion annuelle. A l'office du soir, le Révérend Père Magnan, supérieur des Oblats, donnait la bénédiction précédée de la procession du Saint-Sacrement.

Le Révérend Père Cahill, curé de l'église Ste-Marie de Winnipeg, assistait à cette belle cérémonie.

Les missionnaires, qui n'ont reculé devant aucune fatigue, doivent être fiers, eux aussi, que leurs prédications aient semé le bon grain dans le cœur d'un si grand nombre de Canadiens-français. *Communiqué.*

La Generosite des Canadiens-Francais

(*La Patrie*)

Sir Charles Fitzpatrick, dans son admirable discours au banquet de la Saint-Patrice, a parlé de la largeur de vue et de la générosité des Canadiens-français. Il a rappelé qu'il doit une large partie de ses succès politiques au comté de Québec qui le nomma son mandataire, bien que l'élément irlandais constitue un cinquième seulement de la population.

Le comté de Québec n'est pas la seule division électorale de la province de Québec qui a envoyé et envoie encore en parlement des députés de langue anglaise. Nous ne ferons point d'énumération. Nos lecteurs savent ce dont nous parlons.

Nous avons de tout temps donné l'exemple de la tolérance et de la bonne harmonie entre les races. Parfois l'on aurait pu se demander, en face du mauvais vouloir des éléments de langue différente de la nôtre, si tant de générosité n'était pas déplacée ou ne frisait point la naïveté. Mais ces amères réflexions n'ont jamais un instant arrêté les élans de notre âme assoiffée de conciliation.

Nous sommes tolérants parce que nous sommes la majorité. Dans les autres provinces, la majorité anglaise se montre-t-elle toujours aussi bien disposée à l'égard de la minorité française.

Pourtant si nous voulons former une grande nation, un peuple fort et uni, il importe que tous les éléments aient les uns pour les autres la plus libérale considération; que leurs rapports réciproques soient marqués au coin de l'équité et de la justice.

Au Nouveau-Brunweck, à la Nouvelle-Ecosse, les nôtres se plaignent de ne pas recevoir la part de patronage et d'honneurs à laquelle ils ont droit. Dans le domaine religieux même, on leur refuse des prêtres et des évêques de leur langue. Au Manitoba, dans les nouvelles provinces de l'Ouest, notre élément combat avec une énergie féroce pour la conservation de sa langue, de ses écoles, de ses traditions nationales.

Dans Ontario, nos compatriotes sont loin d'avoir tout ce qu'il demandent pour le bon fonctionnement de leurs écoles.

Nous avons grand espoir que la tolérance, dont nous faisons preuve dans la province de Québec à l'égard de nos concitoyens de croyances et d'origine différentes des nôtres, finira par inspirer plus de libéralité à la majorité dans les autres provinces.

Ce n'est que quand tout les éléments qui composent la nation se donneront sincèrement la main que nous formerons un peuple véritablement homogène, et que nous marcherons d'un pas ferme vers les brillantes destinées que la Providence nous réserve.

Ce sera l'âge d'or. Nous ne désespérons pas d'y arriver bientôt.

M. l'Abbe Bernard

Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface a conféré ce matin le sacrement de la prêtrise à monsieur l'abbé Henri Bernard, dans la chapelle du collège.

Beaucoup de prêtres et de religieux assistaient aux impressionnantes cérémonies du rituel ; plusieurs laïques avaient aussi tenu à se rendre au collège afin d'être les témoins de cette ordination.

Nous offrons au nouveau prêtre nos respectueuses et très cordiales félicitations. M. l'abbé Bernard est pour nous un ami personnel et un confrère, puisqu'il est journaliste. Journalisme essentiellement religieux et social que le sien ! Sa plume est féconde et bien inspirée ; toujours alerte et vive, elle se fait volontiers agressive pour condamner les doctrines mauvaises, les penchants dangereux, l'infidélité aux principes chrétiens.

M. Bernard a collaboré à la *Croix* durant son séjour à Montréal ; ici *Les Cloches de Saint-Boniface* ont le bénéfice de son zèle et de son talent.

Ce jeune écrivain a porté, déjà, de rudes coups à la franc-maçonnerie installée au pays.

Puisse la carrière sacerdotale de M. l'abbé Bernard être pleine d'œuvres salutaires et fécondes.

• • •

Mgr l'Archevêque a aussi ordonné ce matin M. l'abbé Dufresne, du collège de Saint-Boniface.

NAISSANCE

En cette ville le 21 courant, Madame Alphonse Beaudry, une fille.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Cinquante immigrants de France sont arrivés ici lundi.

—Encore quelques cas de picôte de l'autre côté de la rivière.

—M. Félix Cottenier a vendu son restaurant, rue Taché, à Mme C. Castelein.

—A vendre où a louer 5 acres de terrain à deux milles et demi de la Ville S'adresser à A. Gauvin.

—Perdu : Dimanche un, chapelet à grains jaunes, croix gravée *Jérusalem*. Prière de le rapporter à M. le Juge Prud'homme.

—M. Albert Préfontaine, M. P. P. député de Carillon, est de retour d'un voyage de quelques jours à Brandon, Régina et Calgary.

—Un grand choix de CARTES POSTALES ILLUSTRÉES pour Pâques et poissons d'Avril aux Librairies Keroack, Winnipeg et St, Boniface.

—L'aqueduc a fait défaut pendant plusieurs heures samedi dernier, dans quelques rues. On a dû arrêter l'eau afin de faire des réparages à certains endroits.

—Milles Prud'homme, filles de M. le juge Prud'homme, sont de retour d une promenade dans la province de Québec. Mme Prud'homme recevra, dimanche soir, entre quatre et six heures.

—A vendre ou à louer ; une outillage complet de ferblanterie, avec privilège d'occuper la batisse si l'acheteur le désire. S'adresser à Jos. Joyal, No. 72, Avenue Provencher, St. Boniface.

—Samedi prochain, le 28 du courant, aura lieu à Lorette, à la salle du conseil, une séance dramatique et musicale donnée par le club dramatique au profit du nouveau presbytère. Prix d'admission : 25cts.

—La police de Winnipeg a résolu de faire mettre en force le règlement qui interdit aux pharmaciens de vendre du poison sans ordre écrit d'un médecin Un suicide récent au moyen d'acide carbolique a provoqué cette décision

—Mercredi dernier, un certain nombre d'amateurs se sont réunis à l'hotel de-ville pour aviser à la construction d'un patinoir dans la ville, l'hiver prochain. Le projet n'est encore qu'un projet ; mais on a la confiance qu'il deviendra, en son temps, un fait accompli.

—C'est ce soir qu'a lieu, au Y.M.C.A., à Winnipeg, le concert Couture, dont nous avons publié le programme, il y a huit jours. Nous sommes certains d'avance que ce concert sera un succès digne de la réputation de ce violoniste distingué et de ses élèves.

—Les entrepreneurs se préparent à une saison très active cet été. La gare union du G.T.P. et du C.N.R., à Winnipeg, les usines du Transcontinental à Saint-Boniface et au Fort Rouge, les ponts sur la rivière Rouge et l'Assiniboine, les usines de la "Manitoba Linseed Oil Co'y" à la Seine, voilà des entreprises qui donneront de l'ouvrage et du pain à tous ceux qui veulent travailler.

—M. Horace Bélanger, de Cumberland, est en promenade en cette ville, depuis quelques jours.

—ON DEMANDE une servante. S'adresser à Mme Camille Couture, 278, Smith Street, Winnipeg.

—AVIS A NOS ABONNÉS.—Prière de nous faire parvenir le montant de l'abonnement, sans autre avis.

—M. le docteur J. H.O. Lambert partira pour un voyage d'Europe dans le courant du mois de mai.

M. le juge Prendergast est arrivé de l'ouest samedi matin et prendra quelques jours de repos dans sa famille.

—Depuis quelques temps les les journaux de Winnipeg nous apprennent souvent que des bouchers mettent en vente des viandes trop jeunes ; la nomination d'inspecteurs a certainement eu le résultat de diminuer cette pratique dangereuse pour le public. A ceux qui vendent de la nourriture malsaine on aura toujours raison d'imposer de fortes amendes.

—On annonce la mort à Saint-Césaire P C. de M. Antoine Gagné Bellavance, père de M. Georges Bellavance, de Letellier, et grand-père de M Ovide Bellavance du Bureau des Terres, Winnipeg. Le défunt avait 111 ans ! Il a été jusqu'aux dernières années d'une santé robuste. Il se rappelait avec détails la guerre de 1812 M. Bellavance était un exemple de la vitalité canadienne.

Mort Subite

Le télégraphe nous apprenait hier la triste nouvelle de la mort de monsieur Célestin Simon, parti l'avant-veille, en compagnie de madame Simon, pour la Belgique.

M. Simon est mort à bord du train, quelques milles à l'Ouest de Sunbdurg, dans Ontario. Il souffrait depuis longtemps d'une maladie du foie ; ses amis avaient remarqué en ces derniers temps surtout, des symptômes qui accusaient une aggravation de la maladie. De fait M. Simon partait sur les conseils de son médecin ; il allait, en compagnie de madame Simon, prendre une vacance et rejoindre sa fille, mademoiselle Simon, depuis quelques mois en Europe. La mort l'a arrêté en route.

Le défunt résidait à Winnipeg depuis près de vingt ans ; il y a amassé une fortune considérable

M. Simon avait quarante-neuf ans ; il était d'une activité qui ne consentait jamais au repos. Ses amis ont appris avec regret la nouvelle de ce trépas prématuré.

Les funérailles du défunt auront lieu en Belgique.

Nous offrons à madame et à mademoiselle Simon l'expression de nos profondes sympathies.

Un soldat marseillais raconte sa campagne au Maroc :

—J'étais en sentinelle perdue Tous à coup je vois arriver trois Marocains, armés jusqu' aux dents. Je me redresse et j'enfile...

—Les trois Marocains ?

—Non, le petit chemin à gauche.

Le Savon "Lifebuoy"—Désinfectant—est recommandé par les medecins comme une sauvegarde contre les maladies contagieuses.

Madame Frank Delorme, Saint-Jean d'Iberville, Québec,

PRODUIT UNE ELOQUENTE ATTESTATION EN FAVEUR DES PILULES ROUGES QUI GUERISSENT TOUTES LES FEMMES MALADES.

IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR ESSAYER. FEMMES MALADES, PRENEZ COURAGE ET ESPEREZ.

Vous êtes faibles, malades et souffrantes, mesdames, rien d'extraordinaire en cela, car il semblerait que, de nos jours, la maladie est une loi naturelle. Aussi est-ce inévitable, du moins dans la condition où la Providence vous a placées. Il ne faut pourtant pas s'alarmer outre mesure. Admettons que les maladies des femmes se généralisent et prennent souvent de graves proportions, il faut compter sur les développements tout aussi rapides de la science sans cesse à l'affût des meilleurs perfectionnements.

Consolez-vous donc, ô vous qui souffrez misérablement, reprenez courage et espérez!

Peut-être que depuis des mois et même plusieurs années, la vie est pour vous un triste fardeau. C'est un poids lourd et cruel qui vous obsède sans cesse. Vous avez eu recours à bien des médecins et tous leurs soins vous ont coûté très cher. Cependant, votre mal persiste toujours et il pourrait bientôt prendre des développements sérieux et menaçants pour votre vie encore si utile à ceux dont vous êtes l'indispensable soutien.

Il est donc temps de réfléchir à propos, d'ouvrir les yeux et de constater combien il est facile de vous guérir, de recouvrer vos forces d'autrefois et de redevenir gaies, alertes, heureuses plus que jamais.

Avant vous, bien d'autres femmes ont souffert, plusieurs ont passé cinq, dix, quinze et vingt ans de leur vie à endurer les cruelles tortures d'un mal allant toujours empirant. Elles ont dépensé des sommes folles pour acheter tous les médicaments connus et tous les toniques imaginables.

Et celles que l'on disait avoir déjà un pied dans la tombe, celles qui désespéraient elles-mêmes, celles dont les parents et les amis avaient cru faire leur deuil, celles-là qui vivent encore et qui vivent heureuses, ont pris les merveilleuses et toujours populaires Pilules Rouges!

Non, ce n'est pas en vain que tous les jours, les personnes les mieux douées sollicitent, par tous les moyens, l'occasion de faire connaître au public tout ce que les Pilules Rouges ont fait pour elles.

Des témoignages spontanés et irréfutables viennent nombreux attester de l'efficacité du plus puissant régénérateur de la femme: les Pilules Rouges. Nous rapportons aujourd'hui les paroles de Madame Frank Delorme, de Saint-Jean d'Iberville, et pour plus d'évidence nous donnons son portrait dont elle nous a permis de nous servir:

" Les Pilules Rouges m'ont parfaitement guérie. Depuis un an, je me sentais toujours bien fatiguée et mes jambes avaient bien de la peine à me porter. Je mangeais peu, la nourriture me déplaisait et la digestion ne se faisait pas. J'avais des douleurs dans le dos, des névralgies, j'étais enflée des membres et de tout le corps et je toussais beaucoup, tant que je me croyais atteinte de consomption. Dans ces conditions je ne pouvais pas travailler. Après avoir pris, pendant quelques semaines, les Pilules Rouges, je pus constater une amélioration notable. J'ai continué le même traitement encore, et après l'emploi seulement de dix boîtes de Pilules Rouges j'étais complètement remise."

Mme FRANK DELORME,
Saint-Jean d'Iberville, Qué.

Tous les maux, toutes les souffrances, toutes les maladies que la femme a si souvent à supporter, les maux de tête, les maux de cœur, les migraines, les névralgies, les vertiges, les suffocations, les

Fac-Similé d'une boîte de Pilules Rouges.





Mme. FRANK DELORME, St-Jean d'Iberville, Que.

palpitations, les étouffements, l'anémie, les pâles couleurs, les nervosités, les moments de tristesse, de mélancolie, de découragement, de faiblesse; toutes les difficultés qu'elle a si souvent pour traverser les périodes plus ou moins critiques de son existence, n'ont souvent d'autre source que le beau mal et ses corollaires inévitables, la faiblesse du sang, la faiblesse des nerfs, du cœur et la faiblesse générale. Le premier soin d'une femme qui n'est pas bien portante, qui souffre ou qui est affaiblie soit par les maladies, soit par toute autre chose, doit donc être de se procurer les Pilules Rouges qui guérissent chaque jour tant de femmes, de jeunes filles, de jeunes mères, de femmes âgées, atteintes de différentes maladies qu'aucun autre remède ne parvient à guérir.

Femmes âgées, jeunes mères et jeunes filles, prenez donc les Pilules Rouges. Quelques boîtes suffiront pour rétablir votre santé, vous rendre vos forces perdues, régulariser toutes les fonctions de votre corps et rétablir ainsi très complètement votre organisme ébranlé, débilité, anémié ou même épuisé. Seulement, n'acceptez pas le premier médicament venu, car beaucoup de pharmaciens sans scrupules sont payés par des fabricants peu délicats chaque fois qu'ils parviennent à remplacer les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine par un de leurs produits. Exigez donc les seules Pilules Rouges qui portent sur leur étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et qui sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

N'acceptez pas non plus de ces Pilules, dites "Pilules Rouges" que des colporteurs ou colporteuses, passant par les maisons, allant de porte en porte, vous offrent. Ces gens sont des imposteurs et nos produits ne sont jamais vendus de cette manière.

Nos Médecins Spécialistes donnent des consultations gratuites, au No 274, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche. Si vous demeurez trop loin, demandez un blanc de questions.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c. pour une boite ou $2.50 pour six boites, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

LE MANITOBA

LE PAYS DES BONNES OCCASIONS

POUR LE

Cultivateur, le mécanicien ou le travailleur.

Le pays où l'homme peut faire le plus, dans peu de temps et sans beaucoup d'effort

EN 1906.

1. 3,141,537 acres ont produit 61,250,413 minots de blé, une moyenne de 19 minots à l'acre.
2. Les cultivateurs ont depensé au dessus de 1,515,085 dans la construction de bâtisses.
3. Les retours de la construction a Winnipeg prouvent qu'il a été dépensé dans cette ville $13,000,000.
4. Un collège agricole est établi.
5. Le prix des terrains augmente toujours. Ils se vendent maintenant de $6.00 à $50.00 l'acre.
6. Le Manitoba a 45,000 cultivateurs riches.
7. Le Manitoba a encore 20,000,000 d'acres cultivables, prairie vierge prête à la culture.

AUX NOUVEAUX COLONS

Venant à l'Ouest—Ne passez pas le Manitoba sans voir les riches terrains et ses avantags Arrêtez à Winnipeg et renseignez-vous sur les conditions et a location des homesteads, sur le prix et la valeur des terrains du gouvernement provincial et des chemins de fer.

R. P. ROBLIN,
Premier du Manitoba et Ministre de l'Agriculture

Pour information spéciale voyez

JOSEPH BURKE,
617 rue Main Winnipeg, Man,

JAS. HARTNEY,
77 York Street, Toronto, On

Avis Public

C'Est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente session d'un Acte changeant le nom de la Northern Bank au nom de "The Northern Crown Bank" et sanctionnant la 7ème clause de l'acte d'amalgamation de la Northern Bank et de la Crown Bank of Canada

Février le 20, 1908.

ARNOLDI ET GRIERSON,
103 Bay Street Toronto,
Avocats de la Northern Bank et de la Crown Bank of Canada.

Municipalite de Montcalm

AVIS

Avis est par les présentes donné aux contribuables de la dite Municipalité que le Rôle d'évaluation en force pour l'année 1907 à été adopté pour l'année 1908.

Que le Conseil siégera en Cour de Révision mardi le 5ième jour de Mai 1908 à la Salle Municipale à Letellier à 10 hrs a.m.

Que tous ceux qui auront des plaintes à formuler contre le dit Rôle devront transmettre les dites plaintes écrites au Secrétaire-Trésorier soussigné à son Bureau à St. Jean-Baptiste le ou avant le 18me jour d'Avril 1808.

Donné à St. Jean-Baptiste sous ma signature ce 10ième jour de Mars 1908.

JOSEPH BARIL,
Secrétaire-Trésorier.

ABONNEZ-VOUS AU
MANITOBA
$1.00 Par Annee

FEUILLETON DU MANITOBA.

Ou trouver le bonheur

11

(*Suite.*)

—Oh ! Paule ! s'écria-t-elle, pardonne-moi ?... en te trompant j'ai causé ton erreur... c'est pour t'éloigner de M. de Brive que j'ai voulu te persuader de ses sentiments à mon égard... non, jamais il n'a songé à demander ma main ; je le savais, je le voyais malgré mes efforts pour l'y amener ; mais, crois-moi, je t'en supplie, je ne pensais pas à te faire souffrir !—c'est ici que je viens comprendre de la vérité, pauvre fille ! tu t'es trahie... tu aimes Jean de Brive !...va, tu seras pour lui la bonne, la tendre compagne qu'il veut !...tandis que moi !...

Elle avait ramené sa main sur ses yeux comme pour retenir les larmes qui en jaillissaient.

Des lèvres caressantes se posèrent sur son front.

—Mon amie ! ma pauvre amie ! murmurait la voix mal assurée de Paule, est-il possible ?...je n'ose y croire '

—Enfant ! puisque je t'avoue... et quant aux sentiments de M. Jean... tu ne comprenais donc rien depuis le jour où tu l'as conduite chez la Thérésine ?...

La jeune fille parut réfléchir, puis, avec la gravité simple qui lui donnait tant de charme :

—Je ne voulais pas comprendre, dit-elle, tant j'avais peur de ma faiblesse !... à présent je le verrais venir sans crainte ce bonheur qu'il va m'offrir!...mais, tu seras malheureuse, toi, ma pauvre Blanche ?

—Qu'en sais-tu ?

Les yeux du saphir avait déjà retrouvé leur expression hautaine et des lèvres fraîches de Mlle de Versy s'échappait un dernier aveu :

—M. de Brive n'est pas le seul beau parti sous le ciel ! dit-elle à mi-voix.

– Un beau mariage ! est-ce donc là le bonheur ? objecta Paule, prise de compassion pour l'orgueilleuse fille.

—C'est au moins ce qui en rapproche le plus et je saurait m'en contenter... s'il se trouve dans mon lot...ne te tourmente pas pour moi. !

C'en était assez pour faire tomber les derniers scrupules de l'heureuse enfant qui n'entendait plus que la voix triomphante de son amour pendant qu'un monde d'espérance se levait dans son âme.

Comme elle remettait son chapeau, Blanche l'arrêta :

—Je ne te laisserai certes pas t'exposer une seconde fois sur ce chemin brûlant, attends-moi là un instant.

Prompte dans ses décisions, elle s'élança vers les cours, fit apprêter son rustique équipage avec lequel elle revint bientôt. Comme quelques semaines auparavant; les deux jeunes filles prirent place sous la légère marquise de toile surmontant la charrette et l'enfant, mis en belle humeur, les entraîna d'une allure satisfaisante entre les vignes aux pampres alourdis par les grappes déjà mûres.

Mlle de Lansac, perdue dans son beau rêve, ne songeait pas à parler et ce fut seulement aux approches de Castel-Fleuri que Blanche rompit le silence.

—Te souviens-tu de notre dernière promenade en charrette... de celle où je te laissai derrière la tour carrée !...pour la première fois, je t'avais parlé de M. de Brive et......

Paule l'interrompit, très émue :

—Oui, je me souviens de tout, mais je veux oublier.

Un baiser lui répondit.

Seule, Paule traversa de nouveau la petite vigne et put gagner sa chambre sans encombre au moment où de Brive terminait une longue conversation avec Mme de Vaubell.

La digne femme, sortant de cette conférence, avec l'air d'un premier ministre chargé de négociations délicates. Son esprit plein de rondeur n'avait jamais supposé qu'il pût se trouver un obstacle pour empêcher Jean d'épouser sa nièce et celui-ci, qui venait de lui confier ses inquiétudes sur les sentiments de Paule, l'avait jetée dans le plus grand trouble qu'eût encore connu sa paisible existence.

Pour se tirer d'une aussi désagréable incertitude, elle résolut d'interroger Paule sur le-champ, malgré ses promesses au jeune homme qui l'avait suppliée de ne rien brusquer.

Après dix minutes de promenade solitaire sous les platanes pour mettre de l'ordre dans ses idées et préparer les phrases qu'elle trouvait pleine de ménagements, elle se rendit chez sa nièce.

Celle-ci l'accueillit d'un air heureux :

—C'est toi, ma bonne tante, j'allais justement te rejoindre.

—Allons, cette petite sieste a fait merveille ! dit la vieille dame après l'avoir considérée avec satisfaction. Te voilà reposée et souriante, juste à point pour m'écouter et me répondre comme il convient.

—Que veux-tu dire, mon Dieu !

—Ceci, tout simplement : certain jeune homme de notre connaissance se désespère et n'ose te demander de partager sa vie parce qu'il prétend avoir lu dans tes yeux, deviné par tes paroles et ton attitude que tu repousseras sa demande ; moi j'affirme le contraire ; lequel de nous deux a raison?

—Toi, ma bonne tante ! murmura Paule en se jetant dans les bras de la vieille dame qui l'embrassa avec effusion.

—Là ! qu'est-ce que je disais à ce rêveur !...il tenait absolument à se désoler et m'a recommandé de prendre les plus grandes précautions ; tu vois du reste que j'ai tenu parole...Maintenant je vais lui dire que tu acceptes d'emblée...que tu es enchantée...

Les joues de Paule s'enflammèrent :

—Oh ! je t'en prie ! tante, pas en ces termes !

—Pourquoi pas en ces termes?..les hommes, tes paroles qui expriment la vérité ne sont-elles pas bonnes à dire et surtout à entendre quand elles apportent le bonheur !... Vous êtes étonnant tous deux avec vos appréhensions !... Lorsque M. de Vaubell m'a demandée en mariage, j'étais décidée à l'avance ; ah ! bien, en cinq minutes nous avons tout conclu ! Mais, j'y songe... pourquoi ne lui dirais-tu pas toi-même, à ce pauvre Jean, qu'il a mal lu dans tes yeux, mal compris tes paroles ; cette petite leçon ne lui serait pas désagréable...et tu choisiras les termes que j'ignore... Va, ma mignonne, va donc, je vous rejoins dans un instant.

Tout doucement Mme de Vaubell avait poussé sa nièce vers la porte et la voyant s'éloigner d'un pas hésitant, elle secoua ses frisons blancs :

—Etonnants ! ils sont étonnants, les chers enfants, avec leurs idées sentimentales ; heureusement que je sais agir avec d'infinis ménagements !......

IX

Le congé d'Adrien touchait à sa fin ; la veille de son départ, comme il rentrait à Chai-Royal, il trouva sa sœur occupée à écrire ; à son approche elle posa sa plume et demanda avec un singulier sourire:

—Sais-tu la grande nouvelle ?

—Comment l'ignorer, répondit-il sèchement, grâce au bavardage de Mme de Vaubell et du baron de Gèdres qui prétend avoir deviné d'avance ; tout le monde sait que Paule épouse de Brive,—Je le savais avant tout le monde, n'en déplaise au *baron* !

—Mes compliments, ma chère ; je vois avec plaisir que tu acceptes gaiement les conséquences de tes maladresses.

Aux âpres paroles de son frère, la jeune fille opposa une froideur marquée:

—Je n'avais pas assuré de réussir, dit-elle simplement.

—Et moi, j'aurais juré que la partie était perdue après ta folle équipée de Belestrou ! Je te croyais plus soucieuse de mes intérêts !

—Que n'en as-tu pris soin toi-même ? Rien ne t'empêchait de te faire agréer par Paule.

—Je ne m'avance jamais à coup sûr ! repartit le jeune homme avec hauteur ; du reste, si mon mariage avec Mlle de Lansac, m'eût assuré, avec une femme charmante, les capitaux indispensables à mes entreprises, ta fortune était liée à la mienne dans cette circonstance : les prétendants comme Jean de Brive n'abondent pas auprès des filles mal dotées, fussent-elles jolies comme toi !

Blanche attacha sur son frère un regard ironique :

—Je voulais attendre à ce soir pour t'apprendre une autre grande nouvelle, dit-elle très posément, mais j'aime mieux calmer sans retard tes inquiétudes sur mon avenir. Il y a deux heures à peine, sir Erlington est venu à Chai-Royal pour me faire l'honneur de demander ma main ; demain il aura ma réponse...et...comme Paule, je serais fiancée !

—Sir William Erlington ! répéta Adrien comme un homme qui ne peut en croire à ses oreilles.

—Lui même ! mon cher frère !

—Mais, c'est impossible !...toi, épouser cet Anglais ridiculement gourmé qui a plus du double de ton âge...notre mère n'y consentira jamais !...

—Tu te trompes ; je lui ai fait comprendre ce que tu me disais tout à l'heure : que les filles mal dotées trouvent rarement une telle occasion...et elle m'a donnée sa parole... après bien des larmes, pauvre maman !

(*A suivre.*)

CONDOLEANCES

A la dernière assemblée régulière de la Commission Scolaire de St. Boniface, la résolution suivante a été adoptée.

"Proposé par monsieur le Commissaire Marion, secondé par monsieur le Commissaire Pambrun, que les membres de la Commission Scolaire ont appris avec une profonde douleur la mort de monsieur le Commissaire Gédéon Cinq-Mars et profitent de cette première occasion pour offrir leur condoléances à la famille.

"La Commission envoie à la famille éprouvée l'expression de ses profondes sympathies."

"Que copie de la présente soit transmise à la famille et à la presse."

DECES

On annonce, à Ste Anne de Beaupré, Province de Québec. le décès de la révérende Sœur Prudentia, de la Congrégation des Franciscaines.

La religieuse défunte avait vingt deux ans; elle était fille de M. Louis Laurendeau, de Saint-Boniface. L'anémie la minait depuis longtemps. Cette jeune religieuse habitait Québec, mais elle a sans doute voulu se transporter à Ste-Anne de Beaupré dans une pensée de confiance en même temps que de sainte résignation. C'est là que la mort est venu la chercher, loin de sa famille, mais toute pénétrée des désirs d'en Haut. Les siens n'ont pas eu la consolation de voir son paisible cercueil ; ils ont celle, infiniment plus grande et plus chrétienne, de savoir leur enfant parvenue au séjour de tout bonheur et de tout repos.

Nous offrons à monsieur et à madame Laurendeau nos vives sympathies. Une grand'messe sera chantée vendredi matin à 7 30 h., à la cathédrale pour l'âme de la révérende Sœur Prudentia.